



**PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-ONÉSIME-D'IXWORTH
LE MARDI 4 AOÛT 2020, SÉANCE ORDINAIRE**

01 – OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth, tenue le 4 août 2020, à 19 h 30, à huis clos en vertu de la directive émise par le gouvernement du Québec, le 15 mars 2020, dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, et par voie d'audioconférence, à partir de l'Hôtel de Ville, au 12, rue de l'Église à Saint-Onésime-d'Ixworth. La séance est enregistrée sur bande audio afin de permettre aux contribuables d'y avoir accès à partir du site Internet de la Municipalité.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 – Madame Christine Ouellet;
Siège #4 – Monsieur Denis Miville;
Siège #5 – Monsieur Denis Lizotte;
Siège #6 – Monsieur Alfred Ouellet.

Est absent :

Le maire – Monsieur Benoît Pilotto
Siège #2 – Monsieur Bertrand Ouellet;
Siège #3 – Madame Roxanne Simard-Mills.

Formant quorum sous la présidence du maire suppléant, Monsieur Denis Miville.

Madame Nancy Lizotte, directrice générale et secrétaire-trésorière fait fonction de secrétaire.

Monsieur Denis Miville, maire suppléant, déclare la séance ouverte à 19h33.

Rés. 177-2020

02 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du Conseil prennent connaissance du contenu de l'ordre du jour et en font la lecture;

ATTENDU QUE les membres du conseil sont d'accord avec la proposition d'ordre du jour;

Il est proposé par madame la conseillère, Christine Ouellet, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal;
 - 3.1. Séance ordinaire du 7 juillet 2020;
4. Correspondance;
5. Gestion administrative et financière;
 - 5.1. Approbation des comptes payés en juillet 2020;
 - 5.2. Approbation des comptes à payer en août 2020;
 - 5.3. Contrat de travail – Employé surnuméraire;
 - 5.4. Mandater un représentant pour l'évaluation et la gestion de contrats administratifs;
 - 5.5. Nommer un comité aux ressources humaines;

6. Loisirs et culture;
 - 6.1. Autoriser la réalisation des plans et devis d'ingénieur et un appel d'offres public pour la Chalet des loisirs;
 - 6.2. Autoriser une soirée-spectacle dans le Parc Intergénérationnel;
7. Hygiène du milieu;
 - 7.1. Nommer un conseiller responsable et un substitut auprès de la régie des Matières résiduelles;
8. Travaux publics;
 - 8.1. Lancement de l'appel d'offres – Déneigement des cours municipales;
 - 8.2. Demande de sécurité supplémentaire au MTQ;
 - 8.3. Autoriser une étude sur la faisabilité de poursuivre le trottoir du chemin du Village coté Est;
 - 8.4. Installations de panneaux de sécurité pour les cyclistes sur les chemins municipaux;
 - 8.5. Programme particulier d'amélioration – PPA;
9. Séance publique du conseil;
10. Période de questions;
11. Levée de la séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

03 – ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

RÉS. 178 - 2020 03.01 – SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2020

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil, tenue le 7 juillet dernier, a été remis à tous les membres du Conseil dans le délai prévu avant la tenue de la présente séance, afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Denis Lizotte, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la Municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

04 – CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

05 – GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

RÉS. 179 - 2020 05.01 APPROBATION DES COMPTES PAYÉS EN JUILLET 2020

Il est proposé par monsieur le conseiller, Alfred Ouellet, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'APPROUVER les comptes payés en juillet 2020, pour un montant de 17 838.93 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉS. 180- 2020 05.02 APPROBATION DES COMPTES À PAYER EN AOÛT 2020

Il est proposé par madame la conseillère, Christine Ouellet, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'APPROUVER les comptes à payer en août 2020, pour un montant de 23 215.55 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ONÉSIME-D'IXWORTH		
LISTE DES COMPTES À PAYER AOÛT 2020		
Buro Plus	Contrat photocopieur et petite caisse	193.97 \$
MRC de Kamouraska	Inspection régionale 3/4 et frais de déplacement et de poste	4 151.46 \$
Aquatech	Honoraires professionnels - Juin 2020	973.02 \$
Fédération québécoise des Municipalités	Formation prise de décision en urb-Densi M et travail d'équipe maire et DG	779.53 \$
Matériaux Direct Inc.	Ponceaux Ixworth	6 936.88 \$
Signalisation Lévis Inc.	Signalisations diverses	2 747.75 \$
Agro Enviro Lab	Analyse des eaux usées - juin 2020	104.63 \$
Avantis Coopérative	Scellant, mousse, Sico, Épinette, Membrane Géotextile et crédit	310.60 \$
Produits Sanitaire Unique	Cendrier mural - Édifice mun. Et Nettoyant pour Bio-Fosse	758.80 \$
Quincaillerie Home Hardware	Lumière pour salle de bain et autres	33.29 \$
Base 132	Infographie - Collant pour bac	42.54 \$
Bélangier électrique	Pompe et moteur - Bio-Fosse	2 708.81 \$
Roberto Ouellet excavation	Travaux ponceaux Ixworth	2 214.71 \$
Ville de Rivière-du-Loup	Collecte matières résiduelles - juin 2020	1 046.35 \$
Direction gestion fonds, services d'opératio	Mutation	35.00 \$
Les Alarmes Clément Pelletier	Appel d'urgence 2020-06-27	178.21 \$
	Sous-total	23 215.55 \$
INCOMPRESSIBLES 1ER AU 31 JUILLET 2020		
Bell Canada	Téléphonie municipale	210.31 \$
Hydro Québec	Éclairage public	131.66 \$
Hydro Québec	Bio-fosse	710.55 \$
Hydro Québec	Chalet des Loisirs	110.11 \$
Hydro Québec	Garage municipal	64.90 \$
Hydro Québec	Pont couvert	29.64 \$
Hydro Québec	Station de pompage	87.90 \$
Hydro Québec	Salle municipale	137.66 \$
Hydro Québec	2e compteur	452.05 \$
Visa Desjardins	Ciment plastic-patinoire, essence, pinceaux, mastique body - camion etc.	166.72 \$
SALAIRES NETS EMPLOYÉ-E-S/ÉLU-E-S	Au 2020-07-31	11 177.65 \$
DAS ET COTISATIONS EMPLOYEUR	Au 2020-07-31	4 559.78 \$
	Sous-total	17 838.93 \$
		41 054.48 \$

RÉS. 181 - 2020 05.03 AUTORISER L'EMBAUCHE D'UN EMPLOYÉ SURNUMÉRAIRE

CONSIDÉRANT le travail de voirie, d'entretien et de mise à jour des biens municipaux sur tout le territoire;

CONSIDÉRANT l'importance de consolider la voirie par le maintien de la connaissance et de la compétence en vue de faire face à la charge de travail inhérente aux investissements réalisés;

CONSIDÉRANT QUE le contrat de travail de monsieur Jessy Lévesque (Résolution 217-2019) d'une durée de 300 heures est terminé;

Il est proposé par monsieur le conseiller, Alfred Ouellet, et résolu à la majorité des conseillers présents :

D'EMBAUCHER monsieur Jessy Lévesque à titre d'employé surnuméraire aux travaux publics, conditionnement à la signature de tous les documents liant les deux parties.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉS. 182 - 2020 05.04 MANDATER UN REPRÉSENTANT POUR L'ÉVALUATION ET LA GESTION DE CONTRATS ADMINISTRATIFS

ATTENDU QU'il est recommandé de nommer un représentant, responsable de la négociation des conditions de travail et de l'évaluation des employés et cadres;

ATTENDU QU'un représentant et responsable doit signer les contrats de travail de tous les employés et cadres;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Denis Lizotte, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE nommer le maire, monsieur Benoît Pilotto, représentant et responsable de la signature des contrats de travail des employés et cadres qui sont embauchés;

DE l'autoriser à négocier les conditions de travail et faire l'évaluation des employés et cadres de la Municipalité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉS. 183 - 2020 05.05 NOMMER UN COMITÉ AUX RESSOURCES HUMAINES

CONSIDÉRANT QUE lors de l'embauche de nouveaux employés il faille nommer à chaque fois un nouveau comité;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale présidera ce comité de par ses fonctions de cadre, responsable des ressources humaines;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale doit consulter le conseil pour l'embauche d'un nouvel employé et qu'elle doit y être autorisée;

CONSIDÉRANT QU'il sera plus simple pour la directrice générale de travailler en comité avec des élus;

Il est proposé par madame la conseillère, Christine Ouellet, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE nommer messieurs les conseillers, Denis Lizotte et Alfred Ouellet, au Comité des ressources humaines, pour représenter le conseil municipal, mais également madame la conseillère, Christine Ouellet, qui agira à titre de substitut;

QUE madame Nancy Lizotte directrice générale et responsable des ressources humaines présidera le comité avec le soutien de monsieur le maire, Benoît Pilotto.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

06-- LOISIRS ET CULTURE

RÉS. 184 - 2020 06.01 AUTORISER LA RÉALISATION DES PLANS ET DEVIS ET LE LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES - CHALET DES LOISIRS

CONSIDÉRANT QUE le conseil a tous les outils en main pour procéder à la demande de plans et devis pour le Chalet des loisirs;

CONSIDÉRANT QUE le projet est prêt à être réalisé et que nous devons agir pour redonner l'espace à nos utilisateurs du parc intergénérationnel et aux usagers de la patinoire;

CONSIDÉRANT QUE nous voulons donner une plus grande utilité à cette infrastructure de loisirs;

Il est proposé par monsieur le conseiller, Alfred Ouellet, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser madame Nancy Lizotte, directrice générale, à demander des plans et devis; et de lancer l'appel d'offres public pour le Chalet des loisirs;

QU'à la suite du résultat d'appel d'offres, le conseil se réserve le droit de rejeter le projet si celui-ci dépasse les coûts prévus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Rés. 185 - 2020

06.02 AUTORISER UNE SOIRÉE-SPECTACLE AU PARC INTERGÉNÉRATIONNEL

CONSIDÉRANT QUE nous vivons des moments d'incertitude et de grands changements depuis mars dernier, suite à la pandémie du Covid-19;

CONSIDÉRANT QUE nous avons tous été confinés et que plusieurs personnes ont vécu de la solitude au cours des derniers mois;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs ont dû annuler des vacances et que les activités sont réduites à leurs minimums;

CONSIDÉRANT QU'une aide financière sera demandée au programme FDMK de la MRC de Kamouraska pour la réalisation de ce projet culturel;

Il est proposé par monsieur le conseiller, Denis Lizotte, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le samedi 15 août prochain, dès 19 h 00, une soirée-spectacle nous sera présentée au Parc intergénérationnel, par Monsieur Émile Lizotte, un jeune homme de notre municipalité;

QUE les membres du conseil invitent gratuitement toute la population de St-Onésime-d'Ixworth à y participer et en faisant un don volontairement, tout en respectant les consignes émises par notre gouvernement soit, par la distanciation, le port du masque, le lavage des mains et les rassemblements de 250 personnes ou moins.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

07- HYGIÈNE DU MILIEU

Rés. 186 - 2020

07.01 NOMMER UN CONSEILLER RESPONSABLE ET UN SUBSTITUT AUPRÈS DE LA RÉGIE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CONSIDÉRANT QUE le mandat de la personne responsable auprès de la Régie des matières résiduelles a pris fin;

CONSIDÉRANT que la Régie des matières résiduelles désire unifier les mandats afin que chacun termine au même moment;

CONSIDÉRANT QUE la personne responsable se doit d'avoir un substitut en cas d'absence;

Il est proposé par madame la conseillère, Christine Ouellet, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE nommer monsieur Denis Miville responsable auprès de la régie des matières résiduelles et qu'en cas d'absence, madame Christine Ouellet sera délégué pour le remplacer.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

08– TRAVAUX PUBLICS

RÉS. 187 - 2020

08.01 LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES – DÉNEIGEMENT DES COURS MUNICIPALES

Il est proposé par monsieur le conseiller, Denis Lizotte, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la directrice générale procède au lancement de l'appel d'offres sur invitation auprès de 3 entrepreneurs, pour le déneigement des cours municipales pour les années 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉS. 188 - 2020

08.02 DEMANDE DE SÉCURITÉ SUPPLÉMENTAIRE AU MTQ

CONSIDÉRANT QUE la partie Ouest du chemin Village entre la rue Lizotte et la rue Ouellet est classée « Zone dangereuse »;

CONSIDÉRANT QUE la circulation piétonnière et écolière représente un risque pour les usagers;

Il est proposé monsieur le conseiller, Alfred Ouellet, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE DEMANDER au Ministère des Transports du Québec, de procéder à la faisabilité d'un trottoir à partir de la rue Lizotte jusqu'à la rue Ouellet, afin de permettre une circulation sécuritaire pour tous les usagers et d'en envisager l'installation à court terme.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉS. 189 - 2020

08.03 AUTORISER UNE ÉTUDE - TROTTOIR DU CHEMIN DU VILLAGE – CÔTÉ EST

CONSIDÉRANT QUE les élus ont à cœur la sécurité de tous et qu'il faille agir stratégiquement et graduellement;

CONSIDÉRANT l'importance de la sécurité des écoliers qui empruntent le chemin du Village à pied pour l'aller-retour à l'école;

CONSIDÉRANT la dangerosité du chemin du Village pour tous les piétons y circulant;

Il est proposé par madame la conseillère Christine Ouellet, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QU'une étude de faisabilité soit faite pour prolonger le trottoir sur le tronçon du chemin du Village, à partir de la rue de l'Église jusqu'à la rue Beaulieu.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Rés. 190 - 2020 08.04 DEMANDE D'INSTALLER DES PANNEAUX DE SÉCURITÉ – CYCLISTES

CONSIDÉRANT QUE les élus ont adopté par résolution lors de la séance du 7 juillet dernier, de demander au MTQ l'installation de panneaux de sécurité pour les cyclistes sur le tronçon principal du chemin du Village;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a également procédé à l'achat de ces mêmes panneaux pour l'entrée Est du Village;

CONSIDÉRANT QUE les cyclistes empruntent également d'autres routes de notre municipalité;

Il est proposé par madame la conseillère, Christine Ouellet, et résolu à la majorité des conseillers présents :

QUE l'on procède à l'achat de panneaux de sécurité pour les cyclistes et en fassions l'installation sur la route de l'Église, route Drapeau Sud et 4^e Rang Ouest.

Un conseiller s'est opposé à la résolution mais le vote n'a pas été demandé.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

Rés. 191 - 2020 08.05 PROGRAMME PARTICULIER D'AMÉLIORATION - PPA

Il est proposé par monsieur le conseiller, Denis Lizotte, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité présente une demande de subvention de 25 000\$ au Programme particulier d'amélioration - PPA;

QUE le Conseil statue que des travaux de gravelage de la route de l'Église auront lieu avec cette subvention.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Rés. 192-2020 09 – REPRISE DES SÉANCES PUBLIQUES

ATTENDU QU'il nous est maintenant permis de reprendre les séances publiques;

ATTENDU QUE les normes de la santé doivent être respectées avec le port du masque, le lavage des mains, le respect des 2 mètres de distanciation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller,

Alfred Ouellet, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le Conseil reprenne les séances publiques à compter du mardi 1^{er} septembre 2020 à 19 h 30;

QUE toute personne ne respectant pas les règles émises sera interdite d'entrer dans la salle du conseil.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10 – SÉANCE À HUIS CLOS, AUCUNE PÉRIODE DE QUESTIONS

11 – LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉS. 193 - 2020 **ATTENDU QUE** tous les items à l'ordre du jour ont été discutés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Denis Lizotte, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE cette séance ordinaire soit levée à 19h50.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Denis Miville
Maire suppléant

Nancy Lizotte
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Denis Miville, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142.2 du Code municipal.

Initiales